



COMMISSION TECHNIQUE CONSEIL COMMUNAL DE PERROY

Perroy, le 10 octobre 2024

RAPPORT DE LA COMMISSION TECHNIQUE SUR LE PREAVIS 09/2024

« Demande d'un crédit de CHF 94'000.00 TTC pour le remplacement du ponton de la plage »

Madame la vice-présidente, Mesdames et Messieurs les conseillers,

La Commission technique composée de messieurs Martin, Jotterrand, Perdrizat et Strevens s'est réunie le 26 septembre 2024 afin d'examiner le préavis 09/2024 sur la demande de crédit pour le remplacement du ponton de la plage. Nous avons rencontré madame la municipale Hélène Saxer afin de nous faire une présentation du préavis. Elle nous a apporté toutes les informations nécessaires à la compréhension du préavis, a répondu à toutes nos questions avec compétence et nous tenons à l'en remercier.

Les structures du ponton de la plage sont dans un état de délabrement avancé. La municipalité a procédé à des travaux d'urgence au printemps 2024. Des travaux de fonds doivent être maintenant effectué afin de pouvoir maintenir le ponton ouvert au public.

La municipalité a sollicité trois entreprises en vue de faire des propositions pour entamer les travaux de sécurisation du ponton. Toutes les entreprises préconisent un remplacement total du ponton actuel. Le projet prévoit d'enlever totalement le ponton et de le reconstruire à l'identique. Ce mode de faire permet de réaliser les travaux de manière rapide et sans enquête. La municipalité profite de ces travaux pour réaliser une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite.

La Commission technique salue la volonté de la municipalité d'entreprendre les travaux en vue de sécuriser l'accès au ponton. Elle constate également que la rénovation est nécessaire sous peine de ne plus pouvoir accéder au ponton. Cela aurait pour conséquence de ne plus pouvoir accéder à la plage de Perroy en bateau.

La Commission technique soutient pleinement le projet de rénovation présenté par la municipalité. Le projet prévoit d'installer des caillebotis acier galvanisé d'un maillage de 33X33. La Commission technique craint que l'acier peut atteindre des degrés importants avec les fortes températures de l'été. A cet effet, elle invite la municipalité de réfléchir à l'utilisation d'un autre matériau.

En conclusion et au vu de ce qui précède, la Commission Technique, vous propose à l'unanimité de :

- Adopter la réalisation des travaux de sécurisation selon le préavis 09/2024 ;

POUR LA COMMISSION TECHNIQUE

Laurent Martin
Président

Norbert Jotterand

Jean-Pierre Perdrizat

Fabrice Strevens